

# Azille Info 5

<http://www.mairie-azille.com>

[contact@mairie-azille.com](mailto:contact@mairie-azille.com)

04 68 91 40 08

Directeur de la publication  
Le maire



Spectacle l'Envolée sur les allées Pôl Lapeyre

JUILLET / AOUT  
2023

## Édito

### Sommaire

#### CÔTÉ VILLAGE

- Agenda
- Kermesse des écoles
- Amicale bouliste Azilloise
- Théâtre d'ombres et de lumières
- L'air du temps
- Exposition de peintures

2

3

#### CÔTÉ MAIRIE

- Délibérations du Conseil Municipal du 20/06/2023
- Remise des calequettes et des casques vélos
- Le lavoir
- Inauguration des jardins partagés
- Tri des déchets

3

4

#### A SAVOIR

- Etat Civil
- Guide du jardin
- Les bons gestes face à la sécheresse
- Conciliation en justice
- Transports scolaire régional

5

Ces derniers jours, nous avons pu voir en boucle sur les chaînes d'information et les réseaux sociaux comment un drame, la mort d'un jeune mineur survenu à Nanterre a servi de prétexte à des opérations de destruction de mairies, commerces, commissariats et autres services publics et à des violences physiques inacceptables envers des élus, des commerçants, des pompiers et bien sûr des représentants des services d'ordre.

Notre village a échappé à ces exactions et nous devons bien-sûr nous en féliciter. Cependant il appartient à chacun de rester vigilant sur notre façon de défendre les valeurs de notre république.

Notre pays est une démocratie. C'est ainsi que nous pouvons exercer un droit que des milliards de gens dans le monde nous envient : celui d'aller voter. Si la démocratie garantit un ensemble de libertés publiques, de droits reconnus pour chaque individu, elle pose également un cadre structurant qui nous permet d'exprimer nos idées dans le respect des lois de la République.

Quel que soit le contexte, la colère et la violence ne peuvent être une réponse. C'est le sens du rassemblement citoyen organisé le 3 juillet devant notre mairie.

A l'échelle du village, nous avons les moyens et le devoir de poser les règles du bien vivre ensemble dans le respect des personnes et des biens :

-Se préoccuper de nos voisins qu'ils soient âgés ou non.

-Faire preuve de citoyenneté en ramassant les déjections des chiens que l'on promène.

-Profiter des moments conviviaux organisés sur la commune pour renouer avec les personnes que l'on n'a pas vues depuis quelques temps et accueillir les nouveaux azillois.

-Respecter les autres en ne jetant pas ses déchets à côté des containers poubelles ou dans les alentours du village.

-Privilégier la rencontre et le dialogue plutôt que les invectives et les injures

-Observer les règles de conduite dans le village : priorité à droite et 30km/H.

Le niveau communal permet à tout un chacun de s'exprimer, proposer. Les élus municipaux sont vos interlocuteurs et s'attachent à être au plus proche de vos préoccupations. Faire vivre ensemble la démocratie locale paisiblement doit être notre ambition commune.

Je vous souhaite à tous de très bonnes vacances ici ou ailleurs, dans la beauté de l'été.

Le maire

*Le démocrate est celui qui admet qu'un adversaire peut avoir raison, qui le laisse s'exprimer, et qui accepte de réfléchir à ses arguments. Quand des partis ou des hommes se trouvent assez persuadés de leurs raisons pour accepter de fermer la bouche de leurs contradicteurs par la violence, alors la démocratie n'est plus.*

Albert Camus



# Côté Village

## Agenda

**13/07** : Bal des pompiers : repas, soirée dansante et feu d'artifice

**14/07** : Quizz du 14 juillet, salle des voûtes 11h

**18/07** : Conseil Municipal 18h

## Fête locale

**03/08** : Marché des producteurs et Marché des créateurs à partir de 18h

**04/08** : Soirée Azille Accueil, repas et animation musicale

**05 et 06/08** : Esprit fériá par le comité des fêtes

**10/08** : Inauguration au château Guéry

**10 au 19/08** : Festival Lyrique à Massiac

**03/09** : vide grenier de la MJC

**09 et 10/09** : concours de pétanque

**17/09** : vide grenier des Petits Ecoliers

**20/09** : Permanence Maison France Services de 10h15 à 11h15

A noter durant l'été tous les lundis à 18h marché nocturne à la Résidence de Jouarres, Hameau de Jouarres. Renseignements au 04 68 40 45 00.

## Kermesse des écoles



C'est le 30 juin qu'a eu lieu la kermesse des écoles organisée par les Petits Ecoliers. Réunis dans la cour de l'école élémentaire, parents et enfants ont pu apprécier toutes les activités proposées : jeux, structure gonflable, stand de restauration. Cette édition fut particulière. Elle s'est en effet achevée par une cérémonie d'adieu à Sophie et Stéphanie, nos deux enseignantes de l'école maternelle, chacune partant vers de nouveaux horizons professionnels. Parents d'élèves et municipalité ont organisé un pot de l'amitié. Le maire a salué dans son discours le travail remarquable mené tout au long de ces années au service des petits azillois.

## Amicale bouliste Azilloise



Azille se distingue : une triplète féminine constituée de Céline Berrux, Florence Rigaud et Claudine Arnaud s'est qualifiée pour les finales du championnat de France. Elles représenteront donc le club les 21, 22 et 23 juillet au Puy en Velay. Nous leur souhaitons le meilleur.

## Théâtre d'ombres et de lumières

Le 4 juillet les écoliers des CM1 et CM2 ont pu présenter dans la salle des voûtes le fruit de leur travail mené tout au long de l'année avec 2 comédiennes soutenues dans ce projet par les Ateliers Médicis. Les récits de Mimi SUNE et Gilbert RAISSAC, tous deux mémoires vivantes d'Azille, ont été mis en ombres et lumières et offerts aux spectateurs. Pur moment de poésie !



## L'air du temps



Isabelle et Francis ont inauguré le 2 juillet leur restaurant l'Air du temps. Cet établissement qui est ouvert toutes les fins de semaine offre à notre village un nouvel espace de convivialité. Tapas et menus élaborés avec des produits locaux sont proposés. L'inauguration a rassemblé plus de 200 personnes. Il nous reste à transformer l'essai ! Nous souhaitons toute la réussite méritée à nos nouveaux restaurateurs.



# Côté Village

## Exposition de peintures

Le 7 juillet, le vernissage de la 3<sup>ème</sup> exposition de peinture organisée par Azille Accueil a réuni une belle assemblée. Cette fois ci, c'est le travail de Suzanna PEJOSKA qu'il vous est proposé de découvrir. L'exposition est visible à la salle des voutes jusqu'au 7 août.

AZILLE

EXPOSITION du 7 juillet au 7 Août 2023  
Organisée par Azille Accueil

## Suzanna PEJOSKA



### Vernissage

Vendredi 7 juillet à partir de 18h30

Salle des Voûtes

HORAIRE D'OUVERTURE : mardi, vendredi et samedi  
9h/12h et 14h/17h, mercredi et jeudi 9h/12h

27 Bis rue Pol Lapeyre 11700 AZILLE

04 68 92 59 61

# Côté Mairie

## Délibérations du CM du 20 juin 2023

### Délibération 19-2023 : Garder la compétence de l'entretien du réseau pluvial

Depuis 2020, la loi a acté que la compétence de l'entretien du réseau pluvial relevait des EPCI soit pour ce qui concerne Azille, Carcassonne Agglo.

La commune a cependant la possibilité de demander à Carcassonne Agglo de garder cette compétence.

Le maire demande donc à son conseil d'approuver le fait que la commune garde pour 3 ans soit 2023, 2024 et 2025 la compétence portant sur l'entretien du réseau pluvial. Cette décision entrainera une modification de l'attribution de compensation : En 2023, Carcassonne Agglo diminuera l'attribution de 3707€ et nous rétrocèdera en 2024 3142€ correspondant au montant évalué du coût de l'entretien pour une année, Les 565€ restant étant fléchés pour prendre en charge le coût du personnel de l'Agglo

affecté au service créé. Le maire demande donc au conseil de l'autoriser à signer la convention avec Carcassonne Agglo.

*Délibération prise à l'unanimité.*

### Délibération 20-2023 : Vote sur l'attribution de compensation 2023

Le maire demande à son conseil d'approuver la modification de l'attribution de compensation résultant de la décision de garder en interne à la commune la compétence de l'entretien du pluvial qui est proposée par Carcassonne Agglo soit 186 707.40€ au lieu de 190 414.44€.

*Délibération prise à l'unanimité.*

### Délibération 21-2023 : Régularisation dossier Maison de Monsieur Boyer

Une maison appartenant à M. Boyer avait fait l'objet d'une mise en péril. Cette maison a été détruite. Les héritiers avaient refusé la succession avant que ne soit procédé à la démolition de la maison. Il faut donc faire entrer la propriété dans le domaine communal. Le maire demande à son conseil d'approuver cette procédure.

*Délibération prise à l'unanimité.*

### Délibération 22-2023 : Subvention aux associations

Le comité des fêtes a présenté son bilan financier et ses besoins en termes de subvention. Le maire propose au conseil municipal de voter une subvention d'un montant de 2500€ correspondant au montant estimé pour la fête locale.

*Délibération prise à l'unanimité.*

Le maire demande au conseil la possibilité de rajouter en séance à l'ordre du jour 2 délibérations. Le conseil accepte à l'unanimité.

### Délibération 23-2023 : Subvention chambre de métiers

Un jeune azillois fait son apprentissage dans un CFA géré par la Chambre de métiers. Le maire propose de verser une subvention annuelle 2023 à la chambre de métiers à hauteur de 226€.

*Délibération prise à l'unanimité.*

### Délibération 24-2023 : Convention pour délégation de signature à la cellule ADS

La commune a une convention avec Carcassonne Agglo pour instruire les dossiers d'urbanisme. Le maire propose de déléguer à la cellule ADS (Application du Droit des Sols) la notification de tout document dont la consultation est règlementairement exigée ou nécessaire ainsi que la notification de la liste des pièces manquantes et/ou des notifications de délais. Cette décision permettra d'apporter plus de fluidité dans le traitement des dossiers.

*Délibération prise à l'unanimité.*

## Côté Mairie

### Remise des calculettes et des casques vélo



Le 4 juillet les élèves de CM2 ont reçu leur cadeau de passage en 6<sup>ème</sup>. Cette année, nous avons innové en remettant à chaque enfant une calculatrice qui leur sera utile pour le collège.

Les enfants scolarisés en CP ont quant à eux reçu des mains de nos policiers municipaux des casques de vélo après avoir suivi une sensibilisation à la sécurité routière. Ces remises se sont terminées par un goûter offert par la municipalité.



### Le lavoir

La mise en valeur du lavoir touche à sa fin. Après des travaux de titan pour retrouver et compléter la calade qui était enfouie sous le goudron, le lavoir est rendu à la vue des passants. A l'exception de la démolition de l'ancienne caserne des pompiers, tous les travaux ont été réalisés en régie par les employés communaux. Ce travail de qualité permet au village de bénéficier d'un espace de calme et de fraîcheur.



### Inauguration des jardins partagés



Le samedi 8 juin a eu lieu l'inauguration des jardins communaux. Réunis par les soins de la mairie et de Jean Sigé, président de l'association les jardins

de l'Étang, tous les heureux détenteurs d'une parcelle ont ainsi pu mieux faire connaissance, échanger sur leurs pratiques de jardinage et tout simplement partager un bon moment de convivialité. Il reste quelques parcelles pour ceux qui se découvrirait des envies de jardinage. Le secrétariat de mairie est à votre service pour vous inscrire.

### Achat groupé

La municipalité étudie l'opportunité de mettre en place un achat groupé de pellets-bois et/ou de fuel. L'achat groupé consiste à regrouper plusieurs acheteurs pour négocier ensemble les conditions d'achat et de sélectionner ainsi le fournisseur le plus avantageux.

Vous voulez profiter des meilleurs prix et de la meilleure qualité ? Contactez au plus vite Chantal Planat [jeanmarc.planat@sfr.fr](mailto:jeanmarc.planat@sfr.fr) / 06 18 29 90 61 ou Guy Bednarski [guy.bednarski@gmail.com](mailto:guy.bednarski@gmail.com) / 07 69 94 16 03.

## À savoir

### Tri des déchets



Bac gris : ordures ménagères

Collecte : Les mercredis (2<sup>ème</sup> passage le vendredi pour l'hyper centre) entre 6h et 13h.

Déchets acceptés : pots en terre cuite, vaisselle, céramique – couches hygiéniques.

Bac jaune : emballages ménagers

Collecte : Les jeudis entre 6h et 13h

Déchets acceptés : bouteilles et flacons en plastique, aérosols, brique alimentaire, emballages métalliques et cannettes, cartons et cartonnettes, pot en plastique, blister, films et sacs plastiques, polystyrène petite quantité.

A noter : pas de collecte de déchet le 1<sup>er</sup> mai, le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier, Les prestations seront rattrapées dans la semaine.

Des lieux de collecte des déchets sont implantés partout dans le village. Quand un container est plein, il suffit de faire quelques pas pour en trouver un autre moins plein dans lequel mettre nos déchets. Trop souvent les précautions élémentaires ne sont pas prises : plier les cartons, vérifier que le tri est bien fait, prendre soin de refermer les couvercles. Respectons le voisinage, respectons les agents communaux : trions et tenons compte des consignes de tri.



# À savoir

## Etat Civil

### Mariage

Le 1er juillet 2023 se sont unis **Jérémy Duke LAR-COMBE** et **Karen Alison AVEY**.

Le 08 juillet 2023 se sont unis **Mathieu GALIBERT** et **Yannick FOURNIER**.

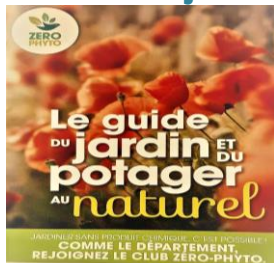
Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

### Décès

Le 17 mai 2023 est décédé **Pierre Louis DESTOMBES** né le 13 janvier 1947 à Sainte Livrade sur Lot.

Toutes nos condoléances aux familles et amis.

## Guide du jardin



Nous tenons à votre disposition à la mairie un fascicule, guide du jardin au naturel. N'hésitez pas à venir le chercher.

## Les bons gestes face à la sécheresse

L'eau est un bien trop rare. Adoptons les bons gestes.

### ÉCONOMISONS L'EAU

ADOPTONS LES BONS COMPORTEMENTS



- Éviter de laisser couler l'eau
- limiter les arrosages des jardins
- S'abstenir de laver sa voiture
- Utiliser les appareils de lavage à plein
- Installer des équipements économes en eau
- Remplir sa piscine selon les restrictions en vigueur
- Réduire les fuites dans les réseaux
- Mettre en place des tours d'eau pour l'irrigation
- Recycler les eaux de nettoyage
- Limiter les arrosages
- Optimiser le système d'irrigation
- Adapter les cultures
- Repenser les espaces verts

**JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VILANGE**

VIGILANCE	ALERTE	ALERTE RENFORCÉE	CRISE
Appel à la sobriété.	Limitation de l'usage de l'eau entre certaines heures, interdiction de certains usages (laver sa voiture à son domicile...)	Durcissement des limitations et des restrictions en vigueur.	Interdiction des prélèvements en eau... L'eau est réservée aux usages prioritaires.



## Conciliation en justice

Pour trouver une solution amiable à un différend, privilégiez la conciliation en justice.



MINISTÈRE DE LA JUSTICE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Elle concerne uniquement : Consommation, Relations de voisinage (nuisance, immobilier), Relations locataire/bailleur, Copropriété, Litiges entre personnes, Litiges commerciaux, Droit rural (baux), Litiges prud'homaux.

### 5 bonnes raisons de tenter la conciliation :

1. Rapide
2. Gratuite
3. Confidentielle
4. Droits préservés
5. Accord officiel

Trouver un lieu de permanence sur : [Justice.fr](http://Justice.fr) et/ou [conciliateurs.fr](http://conciliateurs.fr)

**Permanences sur rendez-vous :** 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundi du mois : Mairie de Villeneuve-Minervois de 9h à 12h ; Mairie de Rieux-Minervois de 14h à 16h.

1<sup>er</sup> mardi du mois : Mairie de La Redorte de 9h à 12h.  
Contacts : Cour d'Appel de Montpellier – Tribunal judiciaire de Carcassonne  
Richard REVEL – Conciliateur de justice. Sur rendez-vous au 06 67 97 12 71 – [revelrichard@orange.fr](mailto:revelrichard@orange.fr).

## Transport scolaire régional

**Transport scolaire régional : Inscriptions**  
du 12 juin au 31 juillet 2023

Pensez à demander la carte de transport scolaire : vos enfants pourront voyager en illimité même les week-ends et vacances scolaires.



### Les Balades Sensorielles

15 €

Circuit de 2h animé par France Boudouresques  
Praticienne certifiée Vittoz IRDC

- Lundi 14 août 9h30
- Mardi 15 août 18h00
- Mercredi 16 août 18h00
- Jeudi 17 août 9h30
- Vendredi 18 août 9h30

Dans l'esprit de la méthode Vittoz  
Vivre pleinement l'instant  
Ecouter, voir, sentir, goûter, toucher  
Balade au cœur de la garrigue, des pins, des vignes  
Etapas sensorielles  
avec dégustation de quelques vins du domaine  
Morceau de musique choisi, interprété par un musicien, en présence, rien que pour vous !

### Opéra 2023

Mireille de Charles Gounod

Adaptation : Odette Roman  
Mise en scène  
Bernadette Boucher

Théâtre interactif

Bal Trad

Domaine de Massiac  
11700 Azille

Renseignements et Réservations  
06 28 25 29 18  
06 98 76 77 11

Organisé par l'ASPM Azille tel. 0361 0367 0461 110000042  
Licence entrepreneur de spectacle 21.P.23.109

https://domainedemassiac.com

### FESTIVAL MUSIQUE ET CHANT "A ciel ouvert"

Du jeudi 10 août  
Au dimanche 20 août 2023

Les Estivales de Massiac

https://domainedemassiac.com

# CRÉAZILLE

## MARCHÉ DES CRÉATEURS

### 03-AOÛT-2023

de 18h00 à 23h00

Allées Pol Lapeyre  
1170 Azille

Rencontre des créateurs d'art

Entrée libre  
Démonstrations  
Restauration

INFORMATION : 04 68 91 40 08  
04 68 91 59 61

## AZILLE

La municipalité organise le 14 juillet 2023

### UN GRAND QUIZ

## Sur l'histoire de France

Vous pouvez participer seul ou en équipe

Rendez-vous dans la cour de la salle des Voûtes à 11h00

Un pot de l'amitié sera offert à l'issue du Quiz

INFO : 04 68 91 40 08 - 04 68 91 59 61

## AZILLE EN FÊTE

### 4, 5 et 6 Août 2023

## FÊTE LOCALE

### MANÈGES

**Vendredi 4 Août**

SOIRÉE Spectacle organisée par Azille Accueil

- 18h30 Buvette
- 19h30 repas Melon/jambon Porc à l'espagnole Croustillant caramel 15€/adulte, 10€/enf.-12ans
- 21h00 Spectacle TOP 80
- 23h30 DJ Occitanie

**Samedi 5 Août**

2 jours de fête esprit Féria organisés par le Comité des fêtes Azillois

- 9h00 : Inauguration sur la piste de danse
- 10h30 : Intervilles au stade
- 12h00 Restauration sur réservation, 12€/per.

**Dimanche 6 Août**

- 8h30 : TOUR DE TABLE
- 12h00 : Restauration sur réservation, 12€/per.
- 15h30 TAUREAU PISCINE au stade
- 19h00 : Bar à vin, tapas animé par la BANDAS LA BIENVENIDA
- 22h00 DJ GEOFFREY NOT

POINTS DE VENTE DES TIKETS DE RESTAURATION  
Mairie Azille  
Point Info Tourisme  
CONTACT & INFO : 04 68 91 40 08 / 04 68 91 59 61

## AZILLE 3 Août 2023

# Marché de Producteurs

De Pays de L'Aude

18h : Marché : Rencontre des producteurs  
20h : Assiettes gourmandes

- Composez votre menu au gré de vos envies,
- Dégustez en toute convivialité sur les tables disposées sur le marché.

Animation Musicale  
Tout au long du marché, Michel Barnabé proposera ses musiques.

BUVETTE RESTAURATION SUR PLACE

## JEUDI 13 JUILLET

Feu d'artifice Au Stade 23:00

# Bal des POMPIERS Azille 2023

19:00 Bar à vin - Papas  
20:30 Repas Moules - Frites 15€  
animé par Human Jukebox  
23:30 Soirée dansante avec Sud Loisirs Animation

Réservation en mairie, à la boucherie ou à Azille Accueil

## Château Guery

### 10 AOÛT

## Grande Fête INAUGURATION

11:30 - 18h

Dégustation de tous nos vins  
Bar à huîtres et fromages au Belvédère  
Découverte du parc et du Chai à barriques  
Cadeaux à gagner

LIVE MUSIC  
avec Eric Vogel, Marine Selsation et Marybel

SOIR

19h : CUISSE DE BŒUF A LA BROCHE de Camille Lacaille 11990 Les Martyrs ou COCHON DE LAIT  
(Entrée - viande au choix - pommes de terre - fromage + dessert maison)  
30 €  
(10€ pour moins de 12 ans)  
sur réservation obligatoire avant le 31/07/2023  
chateau.guery@gmail.com

## TOUS LES LUNDIS A 18H

# MARCHÉ NOCTURNE

14 Boulevard de l'Église de Joux

VENEZ NOMBREUX

SCANNEZ MOI

TEL : 04 68 40 45 00 HAMEAU DE JOUARRES 11700, AZILLE